Comap

Des audits énergétiques fructueux et concrets

Devant réaliser les audits énergétiques réglementaires de trois de ses principaux sites et de son parc automobile, le groupe Comap a décidé de les confier au Cetim. Ce, avec des attentes de recommandations d'amélioration concrètes.

© Comap

NOTRE CLIENT

Raison sociale
Comap Group, société du groupe Aalberts Industries

Effectifs
700 personnes

Activité
Le groupe fabrique en France comme en Italie des produits destinés au transport des fluides, particulièrement pour le sanitaire et le chauffage. Il a également une activité de traitement de l'eau pour le second œuvre du bâtiment.

La directive 2012/27/UE oblige les entreprises de plus de 250 personnes à réaliser un audit énergétique de leurs sites et à le renouveler tous les quatre ans. Comap a souhaité répondre à cette obligation, mais également construire un plan d'actions énergétique réaliste. « *Après avoir examiné les offres reçues, ainsi que le coût et la qualité des prestations proposées, nous avons retenu le Cetim* », commente Jean-Luc Guillemain, directeur Qualité et Amélioration Continue « *Nous lui avons confié l'audit énergétique de nos sites principaux en France et de notre parc automobile* ». L'étude s'est déroulée sur quatre mois en suivant les normes NF EN 16247. Le Cetim a accompagné Comap dans la définition du périmètre de l'audit. Puis une vaste campagne de mesures sur les sites choisis (Nevers, Abbeville et Saint-Denis-de-l'Hôtel) a permis une analyse fine des consommations et l'élaboration de plans d'améliorations, y compris sur les procédés. Ces audits ont abouti à un livrable formaté pour répondre à la réglementation. « *En l'occurrence, un rapport de qualité et une présentation claire des idées de réduction et de la valorisation associée* », souligne Jean-Luc Guillemain.

Des économies à court terme

Les économies à court terme représentent 15 % de la consommation électrique et 30 % pour les combustibles. Les améliorations proposées portent sur l'éclairage, la gestion de l'air comprimé, certains procédés (pompes de refroidissement, aspiration des fumées, chauffage de bains…). « *Nous avons étendu ces résultats à la plate-forme logistique (non auditée) de Chécy, près d'Orléans, en remplaçant tous les points lumineux par des LED* , déclare Jean-Luc Guillemain : « *de nombreuses améliorations sont en cours, et nous sommes impatients de constater que la réduction promise est au rendez-vous* »

L'atout Cetim

Qualifié par l'Afnor, le Cetim réalise des audits énergétiques et participe à leur normalisation. Sa connaissance des procédés lui permet d'être pertinent dans ses préconisations et il dispose de moyens de mesures précis pour l'analyse des consommations.

Contact
Service Question Réponse
Tél. : 03 44 67 36 82
sqr@cetim.fr
cetim.fr

1612-075

INSTITUT CARNOT Cetim

cetim